



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 184 SP 52

PV de la Commission Sportive du 15 avril 2025

Président : M. Didier SCHMINKE

Présents : Messieurs Jean Michel BATRÉAU, Christian BÉNARD et Vincent CABIN.

Assiste : Mme Floriane FRANQUEMBERGUE (administratif)

Début de la réunion : 17h00

Changements dates, horaires, terrains

Matchs Challenge U13 Groupe Élite

La commission,

- Prend note de la qualification des équipes de Joigny et AJ Auxerre en finale du Festival U13 le 3 mai,
- Reprogramme les 2 plateaux le 8 mai 2025 à 10h00.

Match 53109337 du 19.04.2025 Joigny 1 – Auxerre Stade 1 U13 D1

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Joigny de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 mai 2025 à 16h00.

Match 53109312 du 26.04.2025 Auxerre SC 1 – Joigny 1 U13 D1

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Joigny de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Compte tenu des calendriers,
- Compte tenu des règlements et l'impossibilité de reporter un match entre les deux dernières journées,
- Donne ce match à jouer le 14 mai 2025 à 16h00.

Match 53109335 du 19.04.2025 Ent. Florentinois 1 – St Georges 1 U13 D1

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de St Georges d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 19 avril 2025 à 10h00.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 53110112 du 19.04.2025 Paron 3 – Gron Véron 1 U13 D2 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Paron d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 19 avril 2025 à 10h00.



Match 53110155 du 19.04.2025 Aillant 1 – Aillant 2 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club d'Aillant d'avancer la date de la rencontre,
- Donne ce match à jouer le 16 avril 2025 à 18h00.

Match 53110430 du 19.04.2025 Champigny 2 – Paron 4 U13 D3 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Paron de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 26 avril 2025 à 11h30.

Match 53111013 du 19.04.2025 St Clément 1 – St Denis 1 U13 D3 Gp E

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de St Clément d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 19 avril 2025 à 10h30.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 53111054 du 19.04.2025 Toucy 2 – Diges Pourrain 1 U13 D3 Gp F

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Toucy d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 19 avril 2025 à 10h00.

Match 53120328 du 12.04.2025 Auxerre SC 1 – Pont sur Yonne 1 U15 D2

La commission,

- Prend note de la demande par courriel, via l'adresse officielle du club de Pont sur Yonne de reporter la rencontre le 29 mai,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Compte tenu qu'il y a des dates de libre avant le 29 mai,
- Donne ce match à jouer le 26 avril 2025 à 14h00.

Match 53120332 du 19.04.2025 Pont sur Yonne 1 – Mont St Sulpice 1 U15 D2

La commission,

- Prend note de la demande par courriel, via l'adresse officielle du club de Pont sur Yonne de reporter la rencontre le 8 mai,
- Compte tenu de l'organisation du Tournoi Sans Frontière (TSF/ Tournoi officiel fédéral) ce même week end,
- Donne ce match à jouer le 8 mai 2025 à 14h00.

Match 53120333 du 19.04.2025 Ent. Florentinois 1 – St Fargeau 1 U15 D2

La commission,

- Prend note de la demande par courriel, via l'adresse officielle du club de l'Ent. Florentinois de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'occupation des terrains de St Florentin,
- Compte tenu du calendrier des deux équipes,
- Donne ce match à jouer le 8 mai 2025 à 14h00.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 29830636 du 01.02.2025 Ent. Florentinois 1 – Joigny 1 U18 D1

La commission,

- Prend note que ce match reporté du 1^{er} février n'a pas été reprogrammé,
- Donne ce match à jouer le 26 avril 2025 à 16h00.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 29830810 du 19.04.2025 Paron 3 – St Denis 1 U18 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Denis de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 14 mai 2025 à 17h30.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 29831158 du 19.04.2025 Magny 1 – Varennes 1 U18 Départemental 2 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel du club de Varennes de modifier l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 19 avril 2025 à 18h00.

Match 28281430 du 20.04.2025 Sens Jeunesse 1 – Champlost 1 D2 Gp A

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 20 avril 2025 à 12h30.

Match 28949494 du 20.04.2025 Tanlay 1 – St Georges 2 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Tanlay, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 21 avril 2025 à 15h00.

Match 29161937 du 27.04.2025 Cheny 1 – Seignelay 1 D3 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Seignelay, via Footclubs, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 4 mai 2025 à 15h00.

Forfaits

Match 53110604 du 12/04/2025 GJ Armançon 1 – Mont Saint Sulpice 1 U13 D3 Gp B

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de Mont Saint Sulpice et Groupement de l'Armançon, leurs adresses officielles, indiquant le forfait du GJ Armançon pour cette rencontre,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe GJ Armançon 1 au bénéfice de l'équipe Mont Saint Sulpice 1,
- Score: GJ Armançon 1 = 0 but; - 1 point – Mont Saint Sulpice 1 = 3 buts; 3 points

- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de GJ Armançon (amende 6.11),
- Rappelle au club de GJ Armançon qu'en cas de forfait après le vendredi 16h00, c'est à lui de prévenir le club adverse ainsi que l'arbitre en plus du District.

Match 53112122 du 12/04/2025 Héry 2 – Ravières 2 U13 D3 Gp H

La commission,

- Prend note du courriel du club de Ravières, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre Héry,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Ravières 2 au bénéfice de l'équipe Héry 2
- Score : Entente Héry 2 = 3 buts; 3 points – Ravières 2 = 0 but; -1 point
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de Ravières (amende 6.11).

Match 53113321 du 12.04.2025 Sens FP 1 – FC Gâtinais 1 U15 D3 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club du FC Gâtinais, via leur messagerie officielle, en date du 11 avril 2025, indiquant faire forfait pour la rencontre contre Sens FP 1,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe FC Gâtinais 1 au bénéfice de l'équipe Sens FP 1,
- Score : Sens FP 1 = 3 buts ; 3 points – FC Gâtinais 1 = 0 but ; -1 point
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club du FC Gâtinais (amende 6.11).

Match 53113816 du 12/04/2025 Ent. Magny/Quarré 1 – Ent. UCF/Chevannes 2 U15 D3 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel du club de Charbuy Fleury, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre l'entente Magny/Quarré,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Entente UCF/Chevannes 2 au bénéfice de l'équipe Entente Magny/Quarré 1,
- Score: Entente Magny/Quarré 1 = 3 buts; 3 points – Entente UCF/Chevannes 2 = 0 but; -1 point
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de Charbuy Fleury (amende 6.11).

Match 28261855 du 20.04.2025 Auxerre SC 1 – Héry 1 Départemental 1

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Héry, via leur messagerie officielle, en date du 14 avril 2025, indiquant faire forfait pour la rencontre contre Auxerre SC 1,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats seniors,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Héry 1 au bénéfice de l'équipe Auxerre SC 1,
- Score : Auxerre SC 1 = 3 buts, 3 points – Héry 1 = 0 but, - 1 point,
- Amende de 50€ pour Forfait déclaré seniors au club d'Héry (amende 6.10).

Match 28886398 du 13.04.2025 Serein AS 1 – Avallon 3 Départemental 3 Gp D

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Avallon, via leur messagerie officielle, en date du 12 avril 2025, indiquant faire forfait pour la rencontre contre Serein AS,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats seniors,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Avallon 3 au bénéfice de l'équipe Serein AS 1,
- Score : Serein AS 1 = 3 buts, 3 points – Avallon 3 = 0 but, - 1 point,
- Amende de 50€ pour Forfait déclaré seniors au club d'Avallon (amende 6.10).

Réserves

Match 29830659 du 12/04/2025 Sens FC 2 – Appoigny 1 U18 D1

La commission prend note de la réserve d'avant match non confirmée du club d'Appoigny.

FMI

La Commission rappelle que selon les règlements des championnats du District, les Feuilles de match papier doivent être transmises via l'adresse officielle du club dans les délais suivants :

- Match le samedi : Dans les 24h
- Match le dimanche : Le Soir même avant minuit.

Match 53109321 du 22/03/2025 Paron 2– Joigny 1 U13 D1

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Paron,
Enregistre le score : Paron 2 = 0 – Joigny 1 = 10

Match 53109331 du 12.04.2025 Paron 2 – Ent. Florentinois 1 U13 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Paron,
- Enregistre le score : Paron 2 = 3 – Ent. Florentinois 1 = 13

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 53110305 du 12.04.2025 Sens Jeunesse 1 – FC Gâtinais 1 U13 Départemental 2 Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Sens Jeunesse,
- Enregistre le score : Sens Jeunesse 1 = 7 – FC Gâtinais 1 = 3

Match 53110301 du 12.04.2025 Ravières 1 – Auxerre Stade 2 U13 Départemental 2 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Ravières,
- Enregistre le score : Ravières 1 = 2 – Auxerre Stade 2 = 1

Match 53110428 du 12.04.2025 Paron 4 – St Sérotin 1 U13 Départemental 3 Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Paron,
- Enregistre le score : Paron 4 = 4 – St Sérotin 1 = 7

Match 53111009 du 12.04.2025 Sens Jeunesse 3 – St Julien 1 U13 Départemental 3 Gp E

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Sens Jeunesse,
- Enregistre le score : Sens Jeunesse 3 = 7 – St Julien 1 = 10



Match 53111008 du 12.04.2025 FC Gâtinais 2 – St Clément 1 U13 Départemental 3 Gp E

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club du FC Gâtinais,
- Enregistre le score : FC Gâtinais 2 = 1 – St Clément 1 = 15

Match 53111209 du 12.04.2025 Diges Pourrain 1 – Charny 1 U13 Départemental 3 Gp F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Diges Pourrain,
- Enregistre le score : Diges Pourrain 1 = 9 – Charny 1 = 2

Match 53111051 du 12.04.2025 St Sauveur 1 – Toucy Champignelles 2 U13 Départemental 3 Gp F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Sauveur,
- Enregistre le score : St Sauveur 1 = 3 – Toucy Champignelles 2 = 0

Match 53112123 du 12.04.2025 Ent. Florentinois 3 – ECN Avallon 2 U13 Départemental 3 Gp H

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de l'Ent. Florentinois,
- Enregistre le score : Ent. Florentinois 3 = 3 – ECN Avallon 2 = 14

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 53124982 du 12.04.2025 Chablis 1 – Joigny 1 U13-U15 F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chablis,
- Enregistre le score : Chablis 1 = 6 – Joigny 1 = 1

Match 53113755 du 12.04.2025 Diges Pourrain Toucy 1 – Appoigny 2 U15 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Diges Pourrain,
- Enregistre le score : Diges Pourrain Toucy 1 = 5 – Appoigny 2 = 0

Match 53113812 du 29.03.2025 Stade Aux. / Rosoirs 3 – Magny/Quarré 1 U15 D3 Gp C

La commission,

- Prend note du transfert de la feuille de match en date du 3 avril 2025,
- Annule l'amende de 30€ au club de Stade Auxerrois (amende 5.25) pour Non-envoi de feuille de match papier/feuille de plateau/FMI.

Match 53268186 du 05.04.2025 Sens Jeunesse 1 – Entente Florentinoise 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission,

- Prend note du transfert de la feuille de match en date du 10 avril 2025.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 29830716 du 12.04.2025 Toucy Saint 1 – Courson Toucy 1 U18 Départemental 2 Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Toucy,
- Enregistre le score : Toucy Saints 1 = 5 – Courson Toucy 1 = 0

Match 29831155 du 12.04.2025 Chablis Serein AS 2 – Magny Quarré 1 U18 Départemental 2 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chablis,
- Enregistre le score : Chablis Serein AS 2 = 2 – Magny Quarré 1 = 0

Match 29831156 du 13.04.2025 Héry 1 – Avallon 2 U18 Départemental 2 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Héry,
- Enregistre le score : Héry 1 = 6 – Avallon 2 = 1

Match 53268141 du 05/04/2025 Ent. Chevannes/Charbuy Fleury 1 – Avallon/ECN 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match complétée par le club de Chevannes,
- Demande au club d'Avallon de compléter sa partie et ce, pour lundi 21 avril 2025 dernier délai.

Match 53110151 du 12.04.2025 Aillant 1 – Joigny 2 Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Aillant,
- Enregistre le score : Aillant 1 = 5 – Joigny 2 = 2

Match 29161936 du 12.04.2025 St Julien 1 – Appoigny 3 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Appoigny,
- Enregistre le score : St Julien 1 = 0 - Appoigny 3 = 5

Feuilles de matchs manquantes

Match 28261899 du 30/03/2025 Héry 1 – UF Tonnerrois 1 Départemental 1

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Héry indiquant la transmission de la feuille de match,
- Prend note de la réception de la feuille de match complétée par le club de l'UF Tonnerrois,
- Demande au club d'Héry de transmettre une feuille de match papier ou FMI, et ce pour lundi 21 avril 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club d'Héry (amende 5.25) pour Non-envoi de feuille de match papier/feuille de plateau/FMI.

Match 53110757 du 12/04/2025 Champs sur Yonne 2 – Magny 1 U13 D3 Gp C

La commission,

- Demande au club de Champs sur Yonne de transmettre une feuille de match papier, et ce pour lundi 21 avril 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club de Champs sur Yonne (amende 5.25) pour Non-envoi de feuille de match papier/feuille de plateau/FMI.

Match 53113322 du 12/04/2025 Jeunesse Sénonaïse 2 – St Denis Les Sens 1 U15 D3 Gp A

La commission,

- Demande au club de Sens Jeunesse de transmettre une feuille de match papier, et ce pour lundi 21 avril 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club de Sens Jeunesse (amende 5.25) pour Non-envoi de feuille de match papier/feuille de plateau/FMI.

Monsieur Christian BÉNARD n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Absences de Délégués**Match 53113817 du 12/04/2025 Ent. Vermenton/Avallon/ECN 1 – Chablis 1 U15 D3 Gp C**

La commission,

- Attendu qu'aucun délégué n'est inscrit sur la feuille de match informatisée,
- Vu les dispositions de l'article 24 du règlement du championnat seniors du District de l'Yonne : Fonctions du délégué : alinéa B- définition des généralités : « Pour chaque rencontre, au même titre que le rôle d'arbitre, le rôle de délégué est attribué à une personne physique. Cette personne est désignée par le District pour représenter les instances et s'assurer du bon Déroulement de la rencontre dans le respect des règlements et surtout elle veille à l'Esprit Sportif. Quand le District ne désigne pas de représentant officiel, ce rôle est à la charge d'un licencié majeur du club recevant avec obligation de tenir le rôle de délégué sous peine de match perdu si ce manquement est constaté par la commission compétente du District de l'Yonne. Un match ne peut avoir lieu sans délégué. »
- Applique le règlement et donne match perdu par pénalité à l'équipe recevante Entente Vermenton/Avallon/ECN 1 au bénéfice de l'équipe Chablis 1,
- Score : Entente Ent. Vermenton/Avallon/ECN 1= 0 but, - 1 point – Chablis 1 = 3 buts, 3 points
- Amende 30€ au club de Vermenton pour absence de délégué sur la FMI (amende 5.13).

Matches U13

La commission fait preuve de mansuétude concernant l'absence de délégué sur les rencontres U13, néanmoins elle appelle les clubs suivants à la vigilance car si de nouveaux manquements étaient constatés, des sanctions seraient appliquées :

- AJ Auxerre: match contre St Fargeau
- Monéteau : match contre AJ Auxerre
- Joigny : match contre Appoigny
- Charbuy Fleury: match contre Aillant
- Venoy/St Bris: match contre Auxerre SC
- Vermenton: match contre Chablis
- AJ Auxerre : match contre Aillant

Désignation des Délégués

La commission prend note de la désignation de délégué officiel du district pour le match suivant :

- Match 53109336 du 19.04.2025 Auxerre SC 1 contre Appoigny 1 U13 D1
➤ **Mme Florence VIÉ**
- Match 29830719 du 19.04.2025 Appoigny 2 contre Aillant 1 U18 D2
➤ **M. Daniel DUROIR**
- Match 29830663 du 19.04.2025 Avallon/ECN 1 contre Appoigny 1 U18 D1
➤ **M. Éric SCIAUD**
- Match 53288628 du 20.04.2025 SC Sénonais 1 contre Aillant 1 Coupe Prével
➤ **M. Éric SCIAUD**

Bugs FMI

Match 53110603 du 13/04/2025 Aillant 3 – Entente Florentinoise 2 U13 D3 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Aillant, via leur adresse officielle, indiquant qu'un bug informatique a rendu impossible la clôture de la FMI, et qu'une feuille de match papier est en cours de rédaction,
- Demande aux deux clubs de remplir une feuille de match papier pour lundi 21 avril, date impérative.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 29222958 du 06/04/2025 Champs sur Yonne 2 – Brienon 1 Départemental 3 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match complétée par les clubs de Champs sur Yonne et de Brienon,
- Enregistre le score : Champs sur Yonne 2 = 3 / Brienon 1 = 2

Match 28887464 du 06/04/2025 Vinneuf Courlon 2 – Fontaine La Gaillarde 1 Départemental 3 Gp A

La commission prend note des courriels des clubs de Vinneuf Courlon et Fontaine La Gaillarde indiquant les présences de Messieurs Vincent MARCHERAT (Délégué du match), Christophe GALLET (Assistant 1) et Michel LECOQ (Assistant 2).

Festival U11

La commission prend note du tirage au sort du Festival U11 :

FESTIVAL U11 SAMEDI 17 MAI 2025 A JOIGNY			
TIRAGE AU SORT			
POULE	TIRAGE	PAYS	CLUB
POULE RAYMOND KOPA	A1	Allemagne	DIGES-POURRAIN
	A2	Angleterre	AJA
	A3	Argentine	GRON/VERON
	A4	Australie	MONETEAU 1
	A5	Brésil	GJ ARMANCON
	A6	Cameroun	ENT FLORENTINOISE
POULE MICHEL PLATINI	B1	Canada	APPOIGNY
	B2	Chine	STADE AUXERRE 1
	B3	Cote D'Ivoire	MALAY
	B4	Danemark	AVALLON FCO
	B5	Ecosse	HERY
	B6	Égypte	CHAMPS
POULE ZINEDINE ZIDANE	C1	Espagne	PARON FC 1
	C2	France	SENS FP 1
	C3	Grèce	MAGNY
	C4	Inde	MONT ST SULPICE
	C5	Italie	PONT 1
	C6	Japon	CHEVANNES
POULE ANTOINE GRIEZMANN	D1	Maroc	SENS JEUN 1
	D2	Mexique	FC SENS
	D3	Pays Bas	AUXERRE ASC
	D4	Portugal	CHAMPIGNY
	D5	Suède	TONNERRE 1
	D6	Suisse	ST CLEMENT 1

Divers

La commission prend note du courriel du club de Vermenton relevant un problème dans le compte des points au classement U15 D3 et le transfère au correspondant informatique afin de résoudre ce bug.

Fin de la réunion : 18h00.

Le Président de séance,

SCHMINKE Didier

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».